CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil municipal a eu lieu hier sous la présidence du maire John Fitzpatrick.

Vingt-six membres étaient présents.

Le clerk du Conseil donne lecture du message régulier, d'un veto du maire et d'un message spécial exposant en détails les actes de la présente administration pendant les quatre dernières années.

Les améliorations apportées, le pavage des rues, la construction de nouvelles bâtisses, l'enlèvement des ordures, l'administration des finances, les progrès dans le recouvrement des taxes, le drainage, etc., sont expliquées longuement avec chiffres à l'appui. Le maire termine ce message spécial en déclarant que l'administration actuelle a rempli ses devoirs avec fidélité et au mieux des intérêts de la ville.

Le Conseil approuve ce message spécial et décide que cinq cents copies en seront imprimées.

Après la lecture des rapports de certains fonctionnaires et des comités, les mesures suivantes sont adoptées.

Ordonnance financière commençant le département de police, A. M. Kennyon, $7,50.

Ordonnance enjoignant aux diverses compagnies de tramways électriques trafiquant sur la rue du Canal de placer des gardes portant un drapeau, de six heures du matin à onze heures du soir, aux endroits mentionnés, pour une meilleure protection de la vie et des propriétés des citoyens.

Permission à A. Roy d'installer une machine à vapeur de la force de sept chevaux au numéro 2335 de la rue Claiborne.

Ordonnance financière pour le pavage du quai, de la rue Pologne à Egania ; à S. B. Moody et Cie, $1500.

Ordonnance financière, améliorations à l'avenue St-Charles, $2,500.

Ordonnance pour l'entretien des rues aboutissant au parc Coliseum.

Annulation d'un assessement fait en double pour l'année 1893 au nom de Mme Regina Simons, conformément à un certificat des assesseurs.

Ordonnance enjoignant la publication de l'intention du Conseil de faire payer la rue Nord Robertson, de Carondelet Walk à l'avenue St-Bernard.

Amendement à l'ordonnance No 11,-743, des séries municipales, relative au pavage de la rue Kerlerec, de Dauphine à Claiborne.

Résolution acceptant la soumission de S. A. Wadsworth pour l'installation de prises d'eau dans le Bayou St John.

Résolution acceptant l'offre de la Gilette Herzog Company pour la construction d'un pont en fer sur le canal d'Orléans, à l'intersection de la rue Claiborne.

Résolution acceptant l'offre de Wood, Schneidau et Cie, pour la fourniture du charbon destiné au nouveau palais de justice et prison.

Ordonnance financière ; fonds de réserve de 1893, d'après l'ordonnance 7711 ; $5,000 pour le New Orleans City Park.

Ordonnance financière pour décembre 1895 ; transport de prisonniers, $14 50.

Résolution acceptant l'offre de A. J. Christopher pour le pavage en briques des trottoirs de la rue Caffin, de Peters à Dauphine.

Ordonnance transférant une somme de $2,500 du fonds de réserve de 1895 au compte des commissaires du square Jackson.

Ordonnance enjoignant au contrôleur d'annoncer par voie de publication le pavage en briques des trottoirs de la rue Calhoun, de Tchoupitoulas à Magazine.

Après la lecture des pétitions et des affaires nouvelles l'ajournement est prononcé.

Le Conseil se réunira mardi prochain à sept heures.

Bureau des Ecoles.

Les membres du Bureau des Ecoles se sont réunis, hier soir, sous la présidence de M. E. S. Kruttschnitt.

Etaient présents :

MM Martin Behrman, F. D. Chrétien, W. P. Curtis, E. T. Florence, E. F. Kohnke, J. J. McCann, J. C. Morris, A. T. Moss, A. T. Terry, F. P. Turnbull, A. H. Wilson, E. A. Williams et M. N. Wisdom.

Dans son rapport, le président a annoncé que le Bureau avait reçu un drapeau national de M. Wm H. Seymour, destiné à être placé sur la bâtisse historique de l'Ecole Belleville.

Le comité des professeurs soumet un rapport suivant. Les personnes congédiées nommées ont reçu leurs salaires pour le temps de leur maladie :

Mlles J. Dormain, 1 jour ; Eloise Bibb, 5 jours ; Kate Keenan, 4 jours ; S. B. Allen, 5 jours ; Annie Taney, 7 jours ; J. R. Hedges, 1 jour ; Kate Howley, 1 jour ; J. Dansan, 7 jours ; L. C. Whitaker, 1 jour ; E. G. Remms, 1 jour ; A. H Greenwald, 6 jours ; E. I. Fassman, 2 jours ; D. L. Bostick, 3 jours ; Agnes Biggins, 6 jours ; Carrie C. Reed, 5 jours ; C. P. Grunhard, 2 jours ; Eugénie Points, 7 jours ; Adèle Points, 1 jour ; Annie Connell, 1 jour ; Delphine Points, 3 1/2 jours ; Ora J. Wilson, 2 jours ; J. H. Ferguson, 1 jour ; Amelia Jacquet, 2 1/2 jours ; Clotilde Jacquet, 1 jour.

Mlle Sabina Weddum, de l'Ecole McDonogh No 30, a obtenu un congé illimité sans salaire.

Mlle Zoé Fortier est recommandée comme professeur de dessein.

La candidature de Mlle Kate Eastman, comme principale de l'école Webster, est acceptée.

Une longue discussion s'est engagée, M. McCann a proposé la nomination de Mlle Annie Finnerty. Les deux concurrentes ayant obtenu sept voix chacune, le président s'est prononcé pour Mlle Eastman, qui a été élue.

Le comité de finances a soumis un long rapport D'après ce document, il est démontré que l'état des finances ne permet pas l'ouverture des écoles pendant plus de huit mois par an, à moins que la Cour Suprême ne décide en faveur du Bureau dans un procès engagé en ce moment devant la dite Cour.

Si la décision du tribunal est favorable au Bureau, les écoles seront ouvertes pendant neuf mois.

MM. Florence, Wisdom et Williams, nommés membres du comité des professeurs, déclarent avoir reçu une communication signée de plusieurs professeurs qui demandent le remplacement des livres français de Super par les livres de lecture et de conversation de Fontaine. Ce changement a été favorablement accueilli.

Sur motion de M. Williams, il est décidé de demander au Conseil municipal de donner à l'ingénieur de la ville l'instruction de préparer un plan et des spécifications pour la construction d'une nouvelle école dans le septième ward.

M Chrétien soumet des résolutions demandant la nomination de deux assistants au surintendant. Ces résolutions ont été renvoyées à un comité.

Les membres se sont séparés à dix heures du soir.

Entre frères.

A quatre heures, hier après-midi, John Bell et George Bell, deux gamins de couleur, se sont querellés à l'angle des rues Millaudon et Anne, à Carrollton. George est entré chez lui et s'est procuré une carabine. Revenant près de son frère, il l'a blessé à l'estomac. Le blessé a été transporté à l'hôpital et John, arrêté aussitôt, a été écroué au poste du neuvième precinct.

Accident.

Encore une collision à signaler, collision qui, malheureusement, a eu des suites graves. A neuf heures hier matin, un véhicule une conduisait un individu du nom de Frank Hoffmann, a été frappé à la jonction des rues Annonciation et Erato, par le char électrique No 174 de la rue de l'Annonciation. Hoffman, jeté hors de son siège, a eu l'épaule droite fracturée.

Transporté à sa demeure, le Dr Danberry a été le premier à lui prodiguer des soins.

L'électricien et le conducteur du char, les nommés Charles Demonte et S. Galpin, ont été mis en état d'arrestation.

Le blessé déclare qu'aucune sonnerie n'a annoncé l'approche du char.

Il serait temps qu'un exemple fut fait ; que la négligence de cet électricien, si négligence il y a eu, fut sévèrement puni. Tout le monde veut être électricien ; et bien peu d'individus ont qualité pour l'être.

Fausse alarme.

Un individu, du nom de J. Chamberlain, a causé un grand émoi, hier soir, à 11 heures, en entrant à la station du premier precinct et en déclarant qu'il venait de tuer un nègre, à l'angle des rues Girod et Carondelet.

Les agents de police et les reporters sont partis aussitôt aux informations.

Plusieurs personnes du voisinage ont déclaré avoir entendu deux coups de feu, mais les officiers n'ont trouvé ni mort ni blessé.

Questionné par le représentant de l'*Abeille*, Chamberlain a déclaré avoir vu un nègre dans sa cour et avoir tiré sur lui. Croyant l'avoir tué, il s'est constitué prisonnier.

Le capitaine Journée, estimant que Chamberlain avait largement fêté la dive bouteille, l'a enfermé pour la nuit

Schneider reconnu sain d'esprit.

L'affaire de l'assassin Arthur Schneider est venue, hier après-midi, devant la cour du juge Ferguson.

La question était de déterminer si Schneider est sain d'esprit et responsable de ses actes.

Le jury suivant a été constitué :

L. J. Magner, C. M. Dunn, John Dougherty, P. P. Lagrange, Wm R. Hutchinson, John H. Frye, Henry Berry, A. A. Lease, Achille Mayron, P. B. Shannon et A. D. Palfrey.

Les docteurs Maylie et Riley ont déclaré que dans leur opinion, Schneider est parfaitement responsable de ses actes.

Lorsque le prisonnier a été appelé, il s'est mis à crier qu'on voulait le tuer, et s'est réfugié dans le bureau du juge.

Il a été apaisé par les députés-shérifs Ward et Tray. Le jury a rendu un verdict établissant que Schneider jouit de toutes ses facultés mentales, et qu'il doit être jugé au plus tôt pour le meurtre qu'il a commis.

Dément.

Joseph Buckley, l'assassin de Philippe Lacoest, a été reconnu dément hier, matin, à la Cour du juge Ferguson, par le jury suivant :

August Glandot, Jr, Wm M. Hardie, Fred Barnett, P. P. Lagrange, Chas M. Dunn, Stewart H. Baker, J. M. Descoursey, Joseph L. Aron, W. R. Hutchinson, Martin Ernst, John H. Greenwood et John H. Frye.

Buckley sera prochainement envoyé dans un asile d'aliénés.

Tentative de Suicide.

A quatre heures et demie, hier après-midi, Mme Ellen Bronsard, âgée de 20 ans, a attenté à ses jours, à sa résidence de la rue Bienville, au No 222½, en absorbant une dose d'acide carbolique.

L'ambulance a été mandée aussitôt, mais, avant l'arrivée des étudiants, la malheureuse femme avait reçu les soins du Docteur Gilbert, qui a déclaré que son état grave. Le poison a été acheté dans la pharmacie de L. V. Voelker, située à l'angle des rues Bienville et Tonti.

NOUVELLES A LA MAIN.

Rixe.—Hier, vers midi, une difficulté s'est élevée dans le Passage de la Bourse, au No 219, entre Robert McNamara et Wm Landrigan. Au cours de la querelle, ce dernier a été jeté à terre et a eu la jambe droite fracturée. Il a été transporté à l'hôpital. Plainte a été portée contre McNamara.

Arrestation. — Robert Dixon, de couleur, a été arrêté, hier à midi, à l'angle des rues Remparts et Tulane, par les detectives Rainey et Dale. Il est accusé d'avoir volé des bijoux dans l'établissement de M. Roder, rue Chartres, 209.

THEATRES

Grand Opera House. — Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensons de M. R. Mantell ; il n'a plus besoin de nos éloges ; mais il est de notre devoir d'appeler l'attention des amateurs, des connaisseurs sur l'arrivée de M. Henry Irving et de Mlle Terry, les deux plus grands artistes dramatiques que possède en ce moment l'Angleterre.

Une grande partie des places sont déjà enlevées pour la semaine prochaine.

Académie de Musique — Grand succès de M. R. Downing et de Miss Eugénie Blair. Ce succès est dû non seulement à la haute valeur de la pièce, mais aux rares talents des dix artistes qui l'interprètent.

La salle est toujours pleine depuis dimanche.

St-Charles.—"The Girl I Left Behind Me" fait toujours de belles salles au St-Charles, bien que ce soit une pièce très connue, mais MM. Stuart, Richardson, Preston et Helena Johnson l'interprètent avec beaucoup d'entrain.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 21 JANVIER 1896.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship ang Electrician, Comline, Liverpool
Steamship am El Monte, Parker, New York.
Steamship am Algiers, Maxson, Havane, sur lest

ARRIVES.

BATEAUX A VAPEUR.

J E Tradeau, Trosadale Washington Valley Queen, Rea, Shreveport

Arrivages de produits.

SHREVEPORT—par steamer Valey Queen 2448 balles coton
WASHINGTON—par steamer J E Tradeau 272 balles coton 2817 sacs graine coton 32 boucts sucre 215 barils sucre 6 barils melasse 52 sacs riz brut

Reçu par les chemins de fer

N O FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—2097 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3404 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—3377 balles coton
N ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1063 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—894 balles coton

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 22 JANVIER 1896.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Bayou Lafourche—TECHE, à 5 P M
Rivière Rouge—VALLEY QUEEN, à 5 P M
Ouachita River—OUACHITA, à 5 P M
Pilcher's Point—NATCHEZ, à 5 P M
Macon et Tensas—DANUBE, à 5 P M
St-Louis—CITY OF HICKMAN, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M

FERRAGE.—Décédé, hier, mardi, 21 janvier 1896, à 7 heures du matin, MICHEL FERRAGE, âgé de 28 ans, natif de France. Les amis et connaissances de la famille, ceux de la famille Tojaque, ainsi que les membres de la Société Française, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 11 heures précises du matin, de la dernière résidence du défunt, coin des rues Dumaine et Alexandre.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — Décédé, hier, mardi, 21 janvier 1896, à 7 heures du matin, MICHEL FERRAGE, âgé de 28 ans, natif de France. Messieurs les membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de janvier, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 11 heures précises du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin des rues Dumaine et Alexandre.

Par ordre du président.

J. M. VERGNOLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
22 janv—1i

ECUYER—Décédé hier, mardi, le 21 janvier 1896, à 11:30 A. M., à l'âge de 11 ans, HENRY ECUYER, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, à 3 heures P. M. précises, de sa dernière résidence, 333 rue Tonti, près Conti.

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera dite le mercredi 22 janvier, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de L. PLACIDE CANONGE, décédé le 22 janvier 1893. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

21 jan—2f

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.

F. LAUDUMIEY, Directeur.

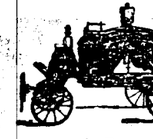

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts.

20 fév—1 an

Banque Nationale de l'Etat.—Nouvelle-Orléans, le 21 janvier 1896.—A la réunion annuelle régulière des actionnaires de cette banque tenue ce jour, les directeurs ci-dessous ont été élus pour l'année suivante :

Paul Gelpi, L. C. Keever,
John M. Parker, Jr, Jno. H. O'Connor,
Chas. E Levy, Geo. H. Dunbar,
J. Watts Kearny.

Et à une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, les officiers suivants ont été réélus à l'unanimité, savoir, M John H O'Connor président, et M. L. C. Keever, Vice-Président
C. H. CULBERTSON, Caissier.
22 janv—3t

Avis spécial.

Toutes personnes ayant laissé des articles de bijouterie en réparation chez le défunt C. M. Miguel sont par le présent notifiées de venir les retirer au bureau du soussigné, No 205 Passage de la Bourse (au premier), dans les dix jours qui suivent cette date.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1896.
ANATOLE BRIEUGNE,
Exécuteur testamentaire de la succession de C. M. Miguel. 22janv—10f

AVIS.

A Cause du feu qui a eu lieu dans notre établissement Dimanche dernier, il sera fermé pendant quelques jours.

Avis sera donné de la réouverture.

M. LION et Cie.,
Rue Anne et Décatur.

22 jan—

LEÇONS D'ESCRIME.

Un professeur d'escrime demande des élèves, dames, messieurs ou enfants. Se rendrait à domicile. Ecrire au bureau du journal aux initiales J. M. 13fév—1f

PETITES ANNONCES.

JEUNE fille blanche pour ménage de 2 personnes ; bonnes références ; s'adresser de 9 à 10 heures, 1213 rue Troisième. 22 jan—1f

DEMANDES.

ON demande—Vieux timbres-postes française, américaine, des Etats Confédérés achetés et des prix élevés payés. Aussi pièces, Peintures, antiques et reliques. F. M. Thomas, 513 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal.
1er nov—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Annonce judiciaire. — Une table de Pool Monarch, un cash register No 67,328, un lot de meubles, etc., etc.—Joseph Lobrano vs Hattie Rogers, même vs Sophie.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Nos 23,977 et 23,978.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Ernest Mora, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux dernièrement occupés par la défenderesse, ci-après désignés, le MARDI, 4me jour de février 1896, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir : Sur les lieux, coin des rues Gisquet et Sud Franklin, dans le Premier district de cette ville : Une table de Pool Monarch, un cash register No 67,328, un coffre-fort en fer, un lot de meubles, etc. Saisi dans les affaires ci-dessus énumérées d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD FORTIER, Constable de la deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 22 jan—29—4 fev

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, No 48,317—Wilford Williams vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wilford Williams, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant B. Rouen Esq notaire, en son bureau, No (nouveau) 708 rue Union en cette ville, commençant le VENDREDI, 24me jour de janvier 1896 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. B. Brown, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1895.
Signé : FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme : JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
déc—21—21janv 8 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, 6552.

SUCCESSION DE FRANK LAUER.

TERRAIN DE VALEUR,

Coin des rues Joséphine et Annonciation

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. George H. Théard, juge, daté le 8 janvier 1896, et à moi adressé, je procéderai à la vente le MERCREDI 12 février 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne.

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, privilèges, coutumes, voies et servitudes en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation ; lequel dit lot est une partie du lot original No sept, formant le coin des rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un certain plan et certificat de voyer, fait par Daney, ingénieur civil et voyer, daté du 11 décembre 1895, enregistré en le bureau d'Edgar M. Cahn, notaire, en cette ville, trente (30) pieds de face à la dite rue Joséphine, sur cent vingt (120) pieds de profondeur et de face à la dite rue Annonciation.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 janv—14 22 29 30 31—fév 5 9 10 11 12

PAR BECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Terrain Spacieux et de Choix rue Palmyre,

Entre les rues Broad et Dorgenois.

In re Succession de Joseph Maitreme en absent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division D—No 47,411.

PAR BECKER & SMITH—J. P. Becker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet.—JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 décembre 1895, par l'Hon N. H Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le premier District de cette ville, étant le lot No 3 dans l'îlet borné par les rues Broad, Gasquet, (ancien nement Jackson) Dorgenois et Palmyre, mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, par 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Ce lot est situé dans une localité bien peuplée, est à proximité des lignes des chars électriques ruse pavées en gravois, marchés et autres commodités.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 à date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Z. Lalosevich.

Mercredi, 22 janvier, 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—MERCREDI, 22 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 20 décembre 1895, issu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de John Z. Lalosevich, No 46,412 du dossier de la susdite cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés décrites ci-dessous à savoir :

Nouveau No 4836 et 4838 rue Magazine, en coignure Lyon.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dependances y appartenant, désigné par le No 7 de l'îlet No 198, borné par les rues Magazine, Bordeaux, Lyon et Constance (anciennement Live Oak) d'après un plan par W. F. Thompson, daté le 13 mai 1850, déposé dans le bureau de H. P. Carre, ancien notaire, comme plan No 13 du livre No 6, lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Magazine et Lyon et mesure, en mesure anglaise, trente trois pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Magazine par cent vingt-quatre pieds de profondeur et de face à la rue Lyon.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, contenant quatre chambres de chaque côté, citerne, puits, hangars, etc., etc., et est louée à $22 00 par mois.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance du dit prix d'achat à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant huit pour cent d'intérêt par an, et garantis par hypothèques, liens et privilèges du vendeur sur ladite propriété la police d'assurance à être transférée, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent devant être déposée avec l'encanteur au moment de la dite adjudication comme garantie.

Acte de vente pardevant John A. Legier Esq., N. P. aux frais des acquéreurs.

22 dec—22 29—jan 5 12 19 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael J. Dowling.

Mercredi, 22 janvier 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MERCREDI, 22 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 18 décembre 1895, émis par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire intitulée succession de Michael L. Dowling, No 42,258 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Encoignure St-Jacques et Religieuse.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Religieuse, St-James, Market et St Thomas désignée par la lettre A, sur un plan par D. M. Brosnans, député voyer de ville, daté le 14 août 1889, le dit lot mesure, d'après le dit plan, trente-deux pieds de face à la rue Religieuse sur une profondeur et face à la rue St-James de soixante-trois pieds.

Les améliorations consistent d'un magasin et résidence en briques à deux étages et mansarde, couvert en ardoises, contenant 5 chambres, citerne, hangars, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété vendue, la police d'assurance à être transférée ensuite avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

Acte de vente passé pardevant Jules F. Meunier, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

22déc—22 29—janv 5 12 19 20 21 22

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand stock de Cornichons, Moutarde, Chow Chow, Conserves,

Sauces, etc., Whiskies, Vins de Californie et sucres jaunes, 65 barils de vinaigre, 49 caisses de thé, quatre chevaux, 5 wagons couverts et harnais,

Deux wagons ouverts, 1 jumper, étagères, installations, coffre fort, glacière, aussi un grand lot de Machines, etc., etc.

Dans l'affaire de Samuel Cupples Wooden Ware Co., vs Illinois Pickling and Manufacting Co., Limited.

No 47,886 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen — Le LUNDI, 27 janvier 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 413, 415 et 417 rue Dryades, entre les rues Perdido et Poydras, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 30 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques tout le contenu du dit local.

Conditions—Comptant avant livraison.

15 janv—15 19 22 26 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande collection de Bijoux,

—Consistant en partie de—

Montres en or, argent et autres, **Chaînes, Colliers, Breloques,** Bracelets, Bagues, Broches, Boucles d'Oreilles, Boutons de manchettes et de chemise, Médailles, Lunettes, Chatelaines, Epinglettes, Bijoux de Fantaisie, Vieil or et argent, Coutellerie, Balance, Boîte et outils de bijoutiers, et de plus un grand nombre d'autres articles de bijouterie de valeur ;

—AUSSI—

Un beau coffre fort, comptoirs, vitrines, et pendules, assiette à potir, creusets, acides et divers, ainsi qu'un assortiment général de meubles de maison, etc., etc.

Succession de Cyprien Marie Miguel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 48,204.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 5 février 1896, à 11 heures A. M., au magasin, No 11 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 janvier 1896, in re succession de Cyprien Marie Miguel, il sera vendu aux enchères publiques—

Une grande collection de bijoux, coffre-fort et installations de magasin, meubles de maison et divers, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

22 jan—22 26—fev 2 au 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage presque Neuf sur l'Avenue Ursulines.

Sécession de Mme Martha Stone, épouse décédée de Nicholas Vignaud.

No 47,928—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 722 rue Carondelet, entre les rues Common et Gravier, MERCREDI, 22 janvier 1896, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 décembre 1895, pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 103 pieds 2 8/12 pouces. Les améliorations consistent d'un splendide cottage presque neuf, élevé et retiré de terre, ayant cinq chambres, jardin de côté, citerne, hangar, lieux d'aisances, une barrière d'ornement en fer et connu par le numéro municipal 2513 avenue des Ursulines. Et en vertu du même ordre et le même jour ci-dessus mentionnés à 10 heures précises au dit No 2513 avenue des Ursulines, il sera vendu un assortiment de meubles de maison

Conditions pour les meubles—Comptant à l'adjudication. Pour la propriété—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y a, en un crédit d'un an ou un et deux ans, au gré de l'acquéreur, avec billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèques et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de garantie de non aliénendo, cinq pour cent hypothèques davocat et transfert de police au porteur des billets, et l'acquéreur devra payer, en sus du prix de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1896. L'acquéreur devra faire un dépôt de dix pour cent à l'encanteur pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Joseph Duvignaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22déc—22 29 jan5 12 19 22

ASSURANCES.

ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurances
TEUTONIA.
DE LA NOUVELLE ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1895 :

Primes reçues— $451,199 88
Sur risques de feu
Sur risques de mer 15,896 62
Sur risques de rivière 13,240 40
$480,326 40
A ajouté, primes non expirées pour 1894 145,495 09
$625,821 49
A déduire—
Réservé pour primes non expirées pour 1895 $161,273 10
Primes remboursées 79,868 54
Réassurances 63,776 46—$304,918 10
$320,903 59
A déduire—
Pertes de feu payées $153,537 65
Pertes de mer payées 2,109 12
Pertes de rivière payées 6,095 11
Commissions 60,554 98
Taxes et licences 8,399 93
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt 22,409 94
$253,106 73
Pertes non payées 17,265 30— 270,422 03
Profit net $50,481 36

ACTIF.

Comptant en banque $ 53,528 70
$160,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans 165,000 00
$150,000 bons d'Etat de la Louisiane 151,500 00
$50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis 55,750 00
$10,000 bons à prime de la Nlle-Orléans 17,800 00
$10,200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad 10,710 00
25 actions de la Banque Nationale Germania 3,750 00
25 actions de la Banque du Canal 3,875 00
25 actions de la Banque d'Epargnes Provident 3,290 00
Prêts sur gages et hypothèque 12,850 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau) 40,000 00
Primes en cours de collection 61,766 77
$579,820 47

PASSIF.

Fonds capital $250,000 00
Surplus 137,892 07
Réservé pour primes non expirées 161,273 10
Dividendes non payés et payables en janvier 1896 13,390 00
Pertes non payées 17,265 30
$579,820 47

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 10me jour de janvier 1896.

JEFFERSON C. WENCK, Notaire Public

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 9 janvier 1896, il a été résolu de payer sur demande un second dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant DIX POUR CENT pour l'année 1895.

DIRECTEURS.

H. Buddig, J. B. Camora, Félix Ernst, M. Frank, R. Protscher, C. B. Fischer, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jancke, Julius Keiffer, J. H. Keller, Isaac Levy, Nich. Miller, C. H. Miller, Aimert P. Noll, Frank Roder, J. E. Rengstorff, Louis Rush, F. Raquet, Wm B. Schmidt, H. Schulze, J. G. Spor C. H Schenck, Hy Wellmann.
14 janv—1 m

ASSURANCES.

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 622 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 16 janvier 1896.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1895 :

Primes reçues—
Sur risques de feu $198,214 25
Sur risques de mer 1,604 68
Sur risques de rivière 4,092 34
$203,911 27
A ajouter—
Primes non acquises 1894 58,351 64
$262,262 91
Ajouté—
Intérêt 6,352 62
Loyer $10,861 00 — $17,213 62
$279,476 53
Déduire : Pertes payées—
Sur risques de feu $118,975 31
Moins réservé pour pertes non ajustées, l'an passé 7,907 65
$111,067 66
Sur risques de mer 3 00
Sur risques de rivière 863 30
Pertes totales $111,933 96
Primes retournées $31,061 57
Réassurances 8,687 95
Commissions 18,892 43
Taxes et licences 5,996 00
Agence générale et dépenses légales 27,902 61
$204,474 52
$75,002 01

ACTIF.

Billets à recevoir $ 6,180 11
Billets garantis sur nantissement 16,441 21
Primes en voie de collection 26,777 56
Propriété foncière 166,356 00
Comptant en main 20,788 90
Actions de banque et assurance 43,665 00
French Opera Ass'n Ltd. (valeur du marché) 1,000 00
Rons à prime (valeur du marché) 33,450 20
Nouveaux Consols (valeur du marché) 30,450 00
N. O. Gas Light Co (valeur du marché) 25,200 00
Action du Orleans Rail Road Co (valeur du marché 5,616 00
Jugement 600